

MONS FIFA

L'enquête de Greoli blanchit **LE FESTIVAL**

► Les accusations portées par le personnel sont considérées comme non fondées

► Fin décembre, le conseil d'administration du Festival international du film d'amour (FIFA) de Mons annonçait que l'édition 2018 de l'événement était annulée. La faute aux soupçons de harcèlement du personnel et de gestion problématique qui pesaient sur le délégué-général, André Ceuterick, et au temps nécessaire pour mener l'enquête sur ces accusations.

Une enquête initialement menée en interne, avant que la ministre de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, Alda Greoli (CDH), ne gèle les subsides pour cette année 2018 et ne charge son administration de faire la lumière sur ces accusations. Ce mercredi, nos confrères de TéléMB annonçaient que cette enquête était clôturée et qu'elle levait les soupçons dont faisait l'objet André Ceuterick.

Toujours selon nos confrères,

qui citent le président du Festival, Elio Di Rupo (PS), "*l'examen administratif approfondi, mené par trois auditeurs, démontre que les accusations de gestion défectueuse du festival sont sans fondement*". Ajoutant que les conclusions de l'audit "*mettent en avant une comptabilité bien tenue, une gestion des recettes conforme à la légalité et des marchés publics respectés.*"

AUTANT DE POINTS

qui avaient fait l'objet de dénonciations de la part de certains travailleurs, qui évoquaient anonymement l'existence probable d'une boîte noire ou encore le non-respect, voire l'absence de marché public en vue de favoriser une société dont le délégué-général

était proche. Plus récemment, des soupçons de fraude sociale étaient également évoqués dans la presse. "*L'enquête menée par l'inspection sociale n'a révélé aucune fraude quant à la mise à disposition du personnel provincial.*"

Des conclusions qui blanchissent donc le festival montois et son monsieur cinéma, André Ceuterick. Mais ce n'est pas pour autant que le festival sera organisé cette année. "*Nous avons levé la suspension de subvention mais avec la réserve suivante : la subvention 2018 sera réduite de moitié vu la non-organisation du festival, soit 50.000 euros*", nous confirme le porte-parole de la ministre. Selon Elio Di Rupo, le préjudice subi avoisinerait les 400.000 euros. Une plainte pourrait être déposée contre les auteurs des accusations.

E. Bri.